

# Projet Disparité entre les sexes et pauvreté

Un rapport du sous-comité sur la disparité entre les sexes et la pauvreté  
de la Coalition anti-pauvreté de Saskatoon

Avril 2004



**Ce projet a été entrepris conjointement avec  
l'initiative Collectivités dynamiques.**

Le programme promotion de la femme de Condition féminine Canada a contribué financièrement à la réalisation de ce projet. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement les politiques officielles de Condition féminine Canada.

## TABLE DES MATIÈRES

Définitions		3
Résumé		4
Première partie	Synthèse de données locales et régionales sur la disparité entre les sexes et la pauvreté	7
Deuxième partie	Statistiques sur la pauvreté à Saskatoon	12
Troisième partie	L'atelier	17
	3.1 Introduction : objectifs et participants	
	3.2 Changements dans le filet de sécurité sociale et au chapitre de l'emploi : Canada, échelle mondiale, et femmes	
	3.3 Réalité provinciale et locale	
	3.4 Ce que font les femmes et qui est le plus touché	
	3.5 Causes fondamentales	
Bibliographie		26
Annexes :		27
	Annexe 1 – Organisation de l'atelier	
	Annexe 2 – Entente de confidentialité	
	Annexe 3 – Outil d'évaluation	
	Annexe 4 – Résultats de l'évaluation qualitative et quantitative	

### Définitions :

L'expression **disparité entre les sexes** se rapporte aux rôles et responsabilités assignés aux hommes et femmes dans notre société et comporte les attentes en rapport avec les caractéristiques et les comportements habituellement réservés aux hommes et aux femmes; ces rôles que nous apprenons à partir de l'enfance et tout au long de notre vie.

**L'analyse comparative entre les sexes**<sup>1</sup> est un outil pour examiner les différences entre les rôles des hommes et des femmes, les divers niveaux de pouvoir qui leur sont conférés, leurs contraintes, possibilités et besoins différents et les répercussions de ces différences sur leur vie.

---

<sup>1</sup> Aux fins de ce rapport, les expressions « analyse comparative entre les sexes » et « analyse sexospécifique » sont synonymes.

## Résumé

### 1. Historique

Le projet « Disparité entre les sexes et pauvreté » (DSP) a été lancé dans diverses collectivités et son but était d'examiner la dimension sexospécifique de la pauvreté. Le projet a bénéficié de la contribution financière de Condition féminine Canada.

Le projet Disparité entre les sexes et pauvreté s'inscrit dans le cadre de l'initiative Collectivités dynamiques, un projet pancanadien qui explore des stratégies prometteuses de réduction de pauvreté. La collectivité de Saskatoon est un des six partenaires locaux de l'initiative Collectivités dynamiques à avoir participé au projet DSP.

À Saskatoon, le projet a mobilisé trois partenaires principaux : **Saskatoon Anti-Poverty Coalition** (la Coalition), un organisme communautaire regroupant des citoyens et citoyennes et des organisations préoccupés par la pauvreté et ses causes et désireux d'y remédier; **Quint Development Corporation**, un organisme de développement communautaire qui travaille à améliorer le mieux-être social et économique des résidentes et résidents des cinq quartiers du centre-ville de Saskatoon par le biais du développement économique et communautaire; et **Collectivités dynamiques** ([www.vibrantcommunities.ca](http://www.vibrantcommunities.ca)), un partenariat pancanadien regroupant trois parrains nationaux, soit Tamarack : un institut de mobilisation communautaire, la Fondation de la famille J.W. McConnell et le *Caledon Institute of Social Policy*, et quatorze collectivités locales. Il s'agit d'une initiative communautaire qui vise à réduire la pauvreté au Canada. Ses parrains nationaux procurent une panoplie de services de soutien aux collectivités locales pour les aider à mettre sur pied des partenariats multisectoriels et à renforcer leurs capacités locales de réduction de pauvreté.

Un sous-comité de la Coalition a été créé, le groupe de travail sur la disparité entre les sexes et la pauvreté (GT), pour guider et soutenir la participation de la collectivité de Saskatoon dans ce projet.

### 2. Objectifs

Les objectifs du projet DSP étaient de :

- réviser et faire la synthèse d'informations recueillies dans le cadre d'initiatives antérieures portant sur la disparité entre les sexes et la pauvreté;
- faire une étude statistique des données existantes sur le sexe et la pauvreté pour la ville de Saskatoon;
- organiser un atelier qui procurait de l'information sur la disparité entre les sexes et la pauvreté et examinerait des stratégies communautaires et des changements de politiques pour remédier aux problèmes afférents à cette problématique;
- diffuser les enseignements tirés de l'exercice à des acteurs clés de Saskatoon.

### 3. Résumé des enseignements

Les enseignements générés par l'atelier sont de trois ordres : informations provenant de la recherche qualitative et quantitative, informations glanées de l'atelier lui-même et enfin, informations provenant de l'analyse et de la réflexion du comité entourant le processus adopté pour réaliser le projet.

### **4. Faits saillants de la recherche**

La synthèse de l'information qualitative locale sur la disparité entre les sexes et la pauvreté révèle :

- qu'il s'est fait de la recherche sérieuse sur les femmes et la pauvreté en général en Saskatchewan depuis cinq ans
- mais que l'on dispose de peu de données, lorsqu'elles existent, comparant le vécu des hommes et des femmes en matière de pauvreté, c'est-à-dire appliquant le prisme de la sexospécificité aux problématiques entourant la pauvreté.

Une analyse statistique des données les plus récentes sur le sexe et la pauvreté à Saskatoon révèle :

- qu'il y a plus de mères chefs de familles monoparentales que de pères chefs de familles monoparentales qui reçoivent de l'aide sociale et qu'il y a plus d'hommes seuls que de femmes seuls bénéficiaires d'aide sociale; plus de 90 % des familles monoparentales bénéficiaires d'aide sociale sont dirigées par des femmes;
- qu'il y a beaucoup plus de jeunes enfants à la maison dans les familles monoparentales dirigées par les femmes que dans les familles monoparentales dirigées par les hommes;
- que la pauvreté est une préoccupation majeure à Saskatoon, surtout en ce qui concerne les enfants de familles monoparentales ou de personnes célibataires.

### **5. Enseignements tirés de l'atelier**

Une analyse des discussions en atelier nous révèle ce qui suit :

- L'information provenant de la recherche, de l'animateur de l'atelier et du vécu des personnes est consistante.
- Les personnes sont aux prises avec les mêmes problèmes aujourd'hui qu'il y a quelques années et leurs conditions de vie ne se sont pas améliorées.
- Les disparités qui existent entre les possibilités offertes aux personnes à faible revenu et aux personnes des autres classes sociales persistent et les personnes à faible revenu se sentent marginalisées.
- Au cours des dernières années, des changements au chapitre des politiques sociales et économiques sont survenus (par exemple dans l'organisation du travail et dans le filet de sécurité sociale) qui ont influé sur l'expérience de pauvreté des personnes en fonction de leur sexe et qui ont eu pour effet de limiter leurs choix.

### **6. Réflexion sur le processus**

Le groupe de travail de la Coalition a appris beaucoup sur la façon de lancer une initiative locale de réduction de la pauvreté, assortie d'une analyse comparative entre les sexes, et de greffer le tout à un projet d'envergure nationale. Voici quelques-unes de nos principales observations entourant le processus :

- C'est dans le cadre d'une initiative nationale et dans le contexte d'un calendrier de réalisation très serré que ce projet a d'abord été conçu. Ceci étant, il n'a pas été possible d'impliquer dès le départ les collectivités dans le processus d'élaboration.
- Le déclenchement d'élections provinciales et municipales durant la période de deux mois où s'amorçait le projet a nui aux efforts du groupe de travail local.

- Durant les premières phases du projet, les membres du comité ont pris le temps de réfléchir à la façon dont l'attribution de rôles sexospécifiques avait influencé leur vie en tant que femmes. Malheureusement, le comité a dû abandonner cet exercice faute de temps. Ce fut une erreur parce que ce genre de réflexion est ce qui aide à approfondir la compréhension de l'autre et à voir la nécessité d'arrimer les histoires personnelles aux réalités générales.
- Le comité a compris l'importance de renforcer les capacités en matière de communication et de résolution de conflits et a constaté que le succès d'une initiative reposait sur des qualités telles que la franchise et le respect mutuel.

L'atelier a permis de créer de nouveaux ponts et a favorisé la croissance de la Coalition anti-pauvreté de Saskatoon. Voici quelques exemples à cet effet :

- La Coalition s'est fait de nouveaux contacts et a identifié de nouveaux alliés potentiels.
- De nouveaux liens furent créés avec l'organisme *Prairie Women's Health Centre for Excellence*.
- La Coalition examine comment faire pour intégrer l'analyse comparative entre les sexes à ces autres initiatives (par exemple, un second rapport sur la pauvreté des enfants de Saskatoon, une recherche sur la participation au marché du travail).
- De plus, l'organisation de l'atelier a initié les membres du comité à la procédure d'embauche et aux contrats.

## **Première partie : Synthèse de l'information locale et régionale sur la disparité entre les sexes et la pauvreté**

Cette bibliographie annotée est une synthèse des recherches communautaires et universitaires à avoir été réalisées à Saskatoon et en Saskatchewan sur les femmes, sur la pauvreté et sur la disparité entre les sexes et la pauvreté.

### **Children and Youth Population Health Advisory Group to the Saskatoon District Health Board (1997). *A Call to Action*. Saskatoon District Health.**

Ce rapport aborde les conditions qui influent sur la santé des enfants et des jeunes vivant dans les limites du district de santé de Saskatoon et au-delà de celles-ci. Un comité de bénévoles, le *Children and Youth Population Health Advisory Group*, a réalisé la recherche et formulé quarante-cinq objectifs, buts et priorités en vue d'améliorer la santé des enfants et des jeunes. Le rapport révèle que 12 000 enfants âgés de moins de dix-sept ans vivaient dans la pauvreté en 1990 et que les enfants pauvres vivaient dans des milieux plus dangereux et présentaient des comportements plus à risques.

Le rapport soutient également vouloir réduire le nombre d'enfants vivant la pauvreté de façon à ce qu'il soit inférieur au pourcentage national d'ici l'an 2000. Le taux de pauvreté des enfants de la région métropolitaine de recensement de Saskatoon en 1991 (21 %) était plus élevé que la moyenne nationale (16-19 %). En 1990, 25 % des enfants âgés de zéro à cinq ans et 19 % des enfants âgés de six à dix-sept ans vivaient la pauvreté à Saskatoon.

Le rapport souligne que le manque de services de garde réglementés est un problème grave et recommande d'augmenter le nombre de places en services de garde régis. En 1991, 70 % des femmes ayant des enfants âgés de moins de six ans étaient actives sur le marché du travail. Dans 62 % des familles biparentales, les deux parents étaient actifs et dans 57 % des familles monoparentales, le chef de famille travaillait.

Le rapport a priorisé des stratégies d'action, plaçant en tête de priorité la réduction de la pauvreté infantile et en deuxième, la diminution de la violence chez les jeunes.

À quelques exceptions près, le rapport ne présente pas d'analyse comparative entre les sexes.

### **Gilmer, Peter J. (date inconnue). *Saskatchewan Anti-Poverty Alternatives*, Regina. Regina Anti-Poverty Ministry**

Ce document a été écrit par un membre du *Regina Anti-Poverty Ministry* et le Consistoire de l'Église unie du Canada. La mission de ce ministère est de venir en aide aux pauvres et aux opprimés. Ce document sur une politique de rechange fut écrit dans le but d'aider la Saskatchewan à réduire et, éventuellement, à éliminer la pauvreté dans cette province.

Le document analyse la question de la pauvreté dans une perspective provinciale et aborde les politiques de lutte contre la pauvreté sous sept angles différents : droits économiques, salaires décents, création d'emplois durables, services de garde à l'enfance, logements à prix abordable, équité salariale et justice sociale, fiscalité équitable. Le rapport fait trente-sept recommandations.

Ce document ne comporte pas d'analyse sexospécifique outre dans sa section portant sur l'équité salariale où on peut lire que la Saskatchewan se situait au huitième rang des provinces en ce qui a trait au pourcentage de femmes actives sur le marché du travail et que ces femmes gagnaient 70 % du salaire des hommes en 1996. Quoique la loi sur l'équité salariale ait été promulguée en 1997, elle ne s'applique qu'à certains employeurs du secteur public et beaucoup de milieux de travail à prédominance féminine n'ont pas à s'y conformer.

**Green, Kathryn (2001). *We did it together : Low-income mothers working toward a healthier community*. Saskatoon. Prairie Women's Health Centre for Excellence.**

En 2000, deux groupes de mères d'enfants d'âge préscolaire à faible revenu ont été invités à se réunir pour parler de leur collectivité et des changements qu'elles aimeraient y voir. Les deux tiers environ des participantes étaient des mères seules. Elles ont utilisé des caméras vidéo pour créer des murales et identifier les changements nécessaires pour transformer leur collectivité et en faire un meilleur endroit où vivre. On invita des organismes communautaires à visionner ces productions et à discuter de moyens de bâtir une collectivité plus saine.

Les murales illustraient le besoin d'établir des relations sociales saines, fondées sur le respect, l'absence de violence et de discrimination, l'appartenance, l'empathie et la coopération, valorisantes pour les aînés et les enfants et aptes à soutenir la guérison. Les femmes ont expliqué dans quelle mesure le projet leur avait donné de l'espoir et avait brisé leur sentiment d'isolement. Il leur avait également transmis le désir de travailler au changement.

Les participantes ont reconnu le besoin d'avoir un revenu adéquat et d'avoir accès à des magasins, des cliniques de santé, des écoles et des logements sécuritaires, abordables et qui n'étaient pas surpeuplés. Elles ont affirmé que la pauvreté et le manque de ressources étaient à la source même de leurs problèmes. Les participantes vivant à l'extérieur des quartiers du centre-ville ont rapporté que la situation économique dans leur secteur était généralement plus solide mais que les résidentes et résidents avaient moins de considération les uns envers les autres. Elles ont fait état d'un plus grand nombre d'incidents racistes à l'endroit des Autochtones, notamment.

Le manque de confiance en soi et le manque de temps sont deux facteurs qui ont nui à la participation régulière de certaines femmes, tout comme les responsabilités parentales, le besoin de gagner de l'argent et l'instabilité de la vie familiale.

**Green Kathryn et les participantes de « We did it together » : groupe de travail composé de mères à faible revenu (2001). *Telling it like it is : Realities of parenting in poverty*. Saskatoon. Prairie Women's Health Centre for Excellence.**

Ce livre est un recueil d'histoires émergeant du projet « *We did it together* ». On y retrouve également des données de base sur la pauvreté. Par exemple, en 2001, le taux global de pauvreté à Saskatoon était de 28,3 % et le taux de pauvreté de la population autochtone de la ville était de 64,9 %; 60,8 % de toutes les familles (données de 1996) étaient monoparentales. L'ouvrage soutient que pour mettre fin à la pauvreté des enfants, il faut aider les parents à s'extraire de la pauvreté.

Outre les histoires qui y sont racontées, le livre présente les mythes et les faits relatifs à la pauvreté, un ensemble de changements souhaités par les participantes pour leur collectivité, des idées d'actions que peuvent entreprendre des individus pour lutter contre la pauvreté et une liste d'organisations nationales de lutte contre la pauvreté.

**Hanson, Cindy, Lori Hanson et Barbara Adams (2001). *Qui en profite : femmes, travail non rémunéré et politique sociale*. Saskatoon. Recherche financée par Condition féminine Canada.**

La recherche « Qui en profite » a été financée par Condition féminine Canada dans le but de déterminer l'incidence des politiques sociales sur le travail non rémunéré (fournisseuse de soins et aidante) des femmes bénéficiaires d'aide sociale et mères d'enfants d'âge préscolaire. Les chercheuses ont choisi leur échantillon de vingt-cinq personnes, d'abord, en consultant des groupes de femmes, puis par le biais d'un comité consultatif, composé notamment d'organisations anti-pauvreté. Les sujets ont pris part à des groupes de discussion dont les méthodes pour recueillir de l'information étaient innovatrices et fondées sur la participation. On a recueilli des données sur le travail non rémunéré des femmes bénéficiaires d'aide sociale, le temps qu'elles y consacraient, les services dont elles avaient besoin, les difficultés inhérentes à ce travail et l'incidence des politiques sociales sur ce travail (par exemple l'obligation d'être à la recherche d'un emploi). La recherche comprend aussi quelques études de cas.

Pour faire en sorte que les femmes puissent participer à faire connaître leurs besoins aux décideurs, on a intégré un volet action à la recherche. C'est ainsi que les participantes ont rencontré les médias, les décideurs et le ministre des Affaires sociales. Le rapport contient des recommandations pour le ministère des Affaires sociales, les organisations siégeant au comité consultatif et Statistique Canada.

**Krafchuk, Susan et Nancy Kelly (2003). *Final Report of Saskatoon Crisis Intervention Service : R.O.O.T.S. Project (Restoring Options : Off the Street!)* Saskatoon. Saskatoon Crisis Intervention Service.**

Cette étude, financée par DRHC, examine la crise du logement telle que vécue par les personnes ayant recours aux services de l'organisme *Housing Crisis Workers* (un service de recherche d'hébergement fourni par R.O.O.T.S.). On cherche à déterminer dans quelle mesure ce service évite que les gens ne se retrouvent dans la rue. Le rapport démontre que certains obstacles au sein même des programmes d'aide et de soutien contribuent à la problématique de l'itinérance, de la pauvreté et de la dépendance. Les crises en matière de logement sont souvent le résultat de prestations d'aide sociale insuffisantes et de comportements abusifs des propriétaires. Les chercheuses concluent que le partenariat entre R.O.O.T.S. et le centre d'hébergement du YWCA contribue à donner de l'aide concrète aux nombreuses personnes qui cherchent du soutien une fois leur situation de crise résorbée. Au cours d'une période de quatorze mois, soit de janvier 2002 à février 2003, 60,9 % des personnes sollicitant de l'aide ont été des femmes, 39,1 % des hommes et le tiers de toutes ces personnes étaient des Autochtones. La majorité des clientes et clients se cherchaient un toit dans un centre d'hébergement.

**Assemblée législative de la Saskatchewan (2001). *Special Committee to Prevent the Abuse and Exploitation of Children through the Sex Trade*. Regina (comité spécial pour la prévention de l'abus et de l'exploitation des enfants par le commerce du sexe).**

Ce rapport est une compilation de données recueillies auprès d'organisations concernées, d'instances d'autres provinces et territoires et de travailleurs et travailleuses du sexe (notamment des jeunes femmes) dans le but d'examiner les facteurs qui causent l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes. Le rapport présente également de l'information sur les causes fondamentales de l'exploitation sexuelle, sur des moyens de décourager les contrevenants, sur les services de protection offerts aux enfants et aux jeunes et sur des stratégies de prévention et d'intervention précoce. La grande pauvreté des familles, la perte de l'estime de soi, la violence familiale, le racisme, la consommation de drogues et d'alcool et le commerce du sexe dans les quartiers résidentiels sont au nombre des facteurs qui ont été identifiés comme contribuant à

l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes. Le rapport conclut en faisant quarante-neuf recommandations et en soumettant un projet de loi intitulé « *An Act to provide for the Protection, Support and Assistance of Sexually Exploited Children* » (loi visant à protéger, soutenir et aider les enfants exploités sexuellement).

La partie du rapport intitulée *Root Causes* (causes fondamentales) souligne que les attitudes sociales à l'endroit des femmes contribuent dans une certaine mesure au problème de l'exploitation sexuelle. Le rapport soutient qu'à cause de la marginalisation sexuelle, l'acquiescement sociétal à l'égard de la violence faite aux femmes est toléré; il fait valoir que cette tolérance doit être éliminée.

### **Political Action Group on Poverty (1999). *Brief on Social Assistance in Saskatchewan* (mémoire sur l'aide sociale). Saskatoon.**

Le forum communautaire sur la pauvreté est né des activités entreprises dans le cadre du projet *Roots of Poverty*. Ce rapport est une introduction globale aux facteurs qui contribuent à la pauvreté. Il souligne le fait que les groupes marginalisés sont ceux qui s'en tirent le moins bien dans notre système économique. À cause de la discrimination systémique, les Autochtones, les immigrantes et immigrants, les parents seuls et les personnes ayant des limitations fonctionnelles sont beaucoup plus pauvres comparativement aux autres groupes. Et dans ces groupes, les femmes sont les plus pauvres et les plus marginalisées. Comme le souligne le rapport « la pauvreté ne fait pas abstraction du sexe ». La violence contre les femmes et les filles, l'iniquité salariale, les attentes à l'égard des rôles familiaux et une forme de socialisation qui résulte en une faible estime de soi sont autant de facteurs qui contribuent à la pauvreté des femmes.

Le rapport aborde aussi d'autres problèmes : logement, accès à la nourriture et qualité des aliments, services de garde à l'enfance, santé, sécurité du revenu, inclusion sociale, éducation, services pour faciliter l'insertion, participation au marché du travail et rôle du développement économique et communautaire.

### **Saskatoon Anti-Poverty Coalition (2002). *Uprooting Poverty and Planting Seeds of Social Change : The Roots of Poverty Project Final Report*. Saskatoon. Community University Institute for Social Research.**

Plus complet encore que son document complémentaire (*Community Forum on Poverty*), ce rapport de cent douze pages décrit le processus de consultation communautaire mis en œuvre pour construire un modèle de développement communautaire fondé sur l'appropriation populaire. Il décrit également comment les chercheurs s'y sont pris pour favoriser la pleine participation des personnes vivant la pauvreté dans la recherche de solutions. Les participantes et participants ont indiqué qu'ils avaient amélioré leurs capacités à parler en public, avaient bâti des partenariats, s'étaient initiés aux politiques sociales et avaient renforcé leur estime de soi.

Le rapport souligne le fait que le Seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada devrait prendre en compte un éventail plus large de dépenses, par exemple les soins dentaires, le gardiennage d'enfants, les loisirs et l'entretien ménager. Il soutient que le fossé entre les riches et les pauvres est tout à fait inacceptable : les 20 % plus riches reçoivent 46,7 % de tous les revenus au Canada et les 20 % plus pauvres n'ont droit qu'à 3,3 % des revenus. Selon le SFR, le taux de pauvreté à Saskatoon est de 12 % : 31 000 familles vivent sous le seuil de pauvreté. Les prestations d'aide sociale sont à 8 988 \$ sous le SFR; 22 % des personnes assistées sociales ont recours aux banques alimentaires (Recensement 1996). Le salaire minimum en Saskatchewan se maintient toujours en deçà du coût de la vie.

## **Projet Disparité entre les sexes et pauvreté - Saskatoon**

---

Les participants de cette recherche étaient des organisations sans but lucratif, le gouvernement et des représentants de la société civile aux prises avec la pauvreté. Au moins 50 % des participants étaient des femmes.

Les chercheurs se sont appuyés sur divers outils pour mener la recherche et renforcer les capacités des personnes impliquées. Au nombre des techniques de recherche utilisées : groupe de discussion, atelier où l'on raconte son histoire, table ronde, échange par courriel et activité d'évaluation et d'information telle que le forum communautaire sur la pauvreté.

Les participantes et participants ont été satisfaits du volet renforcement des capacités de la recherche mais certains se sont dits déçus des recommandations, affirmant que bien peu de ces recommandations, sinon aucune, étaient nouvelles. La déception à l'endroit des politiciens et politiciennes était également généralisée; on a parlé de manque de confiance. On n'a pas réussi à jeter autant de ponts que souhaité entre la collectivité et le gouvernement mais certains obstacles ont néanmoins pu être atténués. La plupart des participants et participantes ont trouvé que la recherche avait été trop courte et compressée dans le temps. Les restrictions financières ayant entraîné des contraintes de temps, il n'a pas été possible de mettre sur pied le comité de politique sociale tel que prévu au départ. Les participantes et participants ont toutefois apprécié la convivialité des ateliers et la souplesse du processus de recherche qui a permis d'étendre la période affectée au renforcement des capacités.

En dépit de ces limitations, la recherche a généré une vision partagée de l'avenir et un ensemble de recommandations, y compris des étapes stratégiques spécifiques. Ces étapes sont : périodes cycliques de suivi, ateliers de renforcement des capacités, consolidation des structures organisationnelles de la Coalition anti-pauvreté, actions sur les recommandations issues des présentations du groupe d'experts (panel), négociation de solutions durables avec le gouvernement provincial et collaboration avec l'Institut Caledon, la Fondation McConnell et l'Institut Tamarack pour soutenir la mobilisation communautaire et les stratégies de réduction de pauvreté.

Le rapport mentionne aussi un certain nombre de retombées du forum sur la pauvreté, notamment la croissance communautaire, l'éveil de la conscience politique des participantes et participants et la mise sur pied de la Coalition anti-pauvreté. On a souligné le fait que cette recherche s'était appuyée sur des principes de démocratie participative, d'habilitation et de participation communautaire.

La principale source de financement de cette recherche-action a été le ministère provincial des Affaires sociales et l'évaluation a pu être réalisée grâce à une subvention du *Community-University Institute for Social Research*.

La recherche n'était pas assortie d'une analyse comparative entre les sexes.

### **Saskatoon District Health (2000). *The Health of Our Community Health Status Report. Saskatoon* (rapport sur la situation de la santé dans le district de Saskatoon). Saskatoon District Health.**

Ce rapport dresse un portrait global de santé, fondé sur les indicateurs utilisés par le District de santé de Saskatoon (DSS). On s'est appuyé sur plusieurs sources d'information pour rédiger ce rapport, notamment, de la documentation provenant du ministère de la Santé de la Saskatchewan, de Statistique Canada, du *Adult Health Survey* (enquête sur la santé des adultes) et de la *Saskatchewan Cancer Agency*. Certaines données concernaient spécifiquement la ville de Saskatoon mais la plupart portaient sur le DSS, un territoire beaucoup plus vaste.

Le rapport commence par des recommandations pour améliorer la santé des résidentes et résidents du DSS de Saskatoon.

Le rapport est divisé en sections examinant divers indicateurs de santé. Par exemple, la section intitulée « *Social Environment* » examine des problématiques telles que le revenu et la pauvreté. Quelques faits saillants : le coût de la vie tel que mesuré par l'indice des prix à la consommation a augmenté de 49 % au cours des quinze dernières années; le niveau de base des prestations d'aide sociale est demeuré le même depuis 1986; l'insécurité alimentaire est en hausse depuis 1985; et le nombre de personnes vivant la pauvreté dans le DSS a augmenté de 1990 à 1995.

Le rapport souligne également que le revenu moyen des hommes était substantiellement plus élevé que celui des femmes. Et cette disparité en termes de revenu entre les hommes et les femmes demeurait lorsque l'on examinait le revenu total des familles. De plus, le revenu des femmes chefs de familles monoparentales était 30 % moins élevé que celui des hommes chefs de familles monoparentales.

### **Slavin, Kathleen (2000). *0-6 Working Group Mapping Project*. Saskatoon. Saskatoon District Health.**

Cette étude s'est penchée sur les questions entourant les jeunes enfants et les prestataires de services. Elle décrit beaucoup des problèmes environnementaux liés à la sécurité des enfants que soulèvent les prestataires de services. Ces problèmes comprennent le manque de services de garde à l'enfance flexibles et de qualité, le manque de transport et de services de répit pour les enfants ayant des limitations fonctionnelles, le manque de soutien pour les parents (économique et social), la pénurie de soutien axé sur les enfants et enfin, le peu de continuité entre les services. L'étude souligne également les lacunes au chapitre des transports, des loisirs, du logement et de l'éducation.

Selon l'étude, il serait souhaitable de mettre en œuvre des stratégies d'intervention précoce et de prévention visant les familles à risques. Dans l'analyse de la complexité des problématiques, la diversité des clientèles desservies était un facteur. Les mères seules, les mères adolescentes, les grands-mères qui gardent des enfants, toutes ont besoin de services et de soutien fourni dans un environnement accueillant.

L'étude comporte une bibliographie annotée d'ouvrages portant sur les enfants et leur mieux-être. Des données démographiques utiles y sont publiées; par exemple, à partir de statistiques de 1996, l'étude dévoile qu'il y a eu une hausse de 11,2 % du nombre de familles monoparentales à Saskatoon (Neighbourhood Profile Saskatoon, 1998). Malheureusement, il est rare que l'on applique aux problèmes et aux statistiques le prisme de l'analyse sexospécifique. Par exemple, le rapport souligne que le taux de pauvreté est beaucoup plus élevé chez les personnes ayant des limitations fonctionnelles et chez les Autochtones, mais les données ne sont pas ventilées en fonction du sexe. Par ailleurs, les principales initiatives des organismes de services ne comportent pas non plus d'analyse comparative entre les sexes. Le rapport ventile les données en fonction des populations immigrantes et autochtones et non autochtones mais pas en fonction du sexe (sauf dans le cas d'enfants atteints d'incapacités et bénéficiant de services).

### Deuxième partie : Statistiques sur la pauvreté à Saskatoon<sup>2</sup>

#### Population de Saskatoon

En 2001, la population de Saskatoon comptait 196 811 personnes comparativement à 193 653 en 1996 tandis que la population totale de la province de la Saskatchewan avait diminué de 990 237 en 1996 à 978 933 en 2001.

#### Participation au marché du travail

En 2001, un total de 63 660 hommes et 59 243 femmes étaient actifs sur le marché du travail à Saskatoon. De ce nombre, 7 150 hommes occupaient des postes de gestion comparativement à 3 935 femmes et 13 075 hommes occupaient des postes de ventes et de services comparativement à 18 660 femmes.

Les données du District de santé de Saskatoon (DSS), tirées du Recensement 2001 de Statistique Canada, dévoilent des comparaisons intéressantes entre les hommes et les femmes de Saskatoon au chapitre des tendances d'emploi. Quoique le taux de chômage soit plus élevé chez les hommes que chez les femmes (soit 7,7 % et 6,6 % respectivement), le revenu moyen des hommes est de 34 652 \$ comparativement à 21 790 \$ pour les femmes.

Selon le quartier de résidence à Saskatoon, l'écart entre le salaire moyen des femmes travaillant à temps plein varie de 19 547 \$ (plus bas) dans le quartier King George à 52 426 \$ (plus élevé) dans le quartier Grosvenor Park.

Beaucoup plus de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel à Saskatoon. Selon Recensement Canada, en 2001, 28 835 femmes travaillaient à temps partiel à Saskatoon, pour un revenu moyen de 13 661 \$ comparativement à 22 060 hommes, pour un revenu moyen de 19 450 \$.

#### Revenu d'emploi

Un peu plus de 128 900 personnes à Saskatoon ont déclaré avoir eu un revenu d'emploi en 2000. Leur revenu moyen annuel déclaré était de 28 174 \$ tandis que la moyenne nationale pour tous les soutiens de famille était de 31 757 \$. Plus de 51 % des personnes avaient travaillé à temps plein, gagnant en moyenne 39 315 \$ à comparer à une moyenne nationale de 43 231 \$.

Au nombre des résidentes et résidents de Saskatoon ayant un revenu d'emploi, 65 840 étaient des hommes et 63 100 étaient des femmes. Le revenu moyen, incluant le travail à temps partiel et à temps plein, était de 34 776 \$ pour les hommes et de 21 285 \$ pour les femmes. Dans le cas des personnes travaillant à temps plein, le revenu moyen des hommes était de 45 437 \$ et des femmes, 31 114 \$ (Statistique Canada, profil de la collectivité, composantes municipales pour Saskatoon).

---

<sup>2</sup> Les sources d'informations comprennent divers rapports, le site Web de Statistique Canada et des données du District régional de santé de Saskatoon provenant de Recensement Canada. À moins d'indications contraires, les données sont pour 2001, année du recensement le plus récent.

C'est en Saskatchewan que l'on retrouve la proportion la plus élevée au Canada de travailleurs et de travailleuses à faible revenu, soit 27 %. Vingt pour cent des travailleurs et travailleuses qui ont travaillé à temps plein et toute l'année à Saskatoon gagnaient moins de 20 000 \$. En 2001, à Saskatoon, 18 % de la population se retrouvait dans la catégorie « faible revenu » comparativement à 21,4 % en 1995 (Statistiques canadiennes – incidence de faible revenu des personnes occupant un logement privé).

### Revenu moyen des hommes et des femmes

À Saskatoon, comme dans l'ensemble du Canada, le revenu d'emploi des hommes était plus élevé que celui des femmes. Le revenu moyen d'emploi des hommes à Saskatoon était de 34 776 \$ en 2000 et celui des femmes était de 21 285 \$. Pour le Canada, les moyennes étaient légèrement plus élevées : hommes (38 347 \$) et femmes (24 390 \$).

L'écart de revenu entre quartiers varie grandement, la plus grande variance étant entre Briarwood et Pleasant Hill. En s'appuyant sur le revenu total des personnes de plus de quinze ans, on constate que les hommes de Pleasant Hill gagnaient en moyenne 15 761 \$ par année (médiane de 12 765 \$) et les femmes gagnaient toujours moins qu'eux, soit en moyenne 13 495 \$ (médiane de 12 118 \$). Dans le quartier Briarwood, le revenu moyen annuel des hommes était de 75 366 \$ (médiane de 51 890 \$) et ici aussi les femmes gagnaient moins que les hommes, soit en moyenne 34 909 \$ (médiane de 30 076 \$). Ces données démontrent que le revenu moyen d'un ménage à Briarwood était presque quatre fois plus élevé que celui d'un ménage de Pleasant Hill, une différence de plus de 80 000 \$ et qu'il existait une disparité profonde de revenu entre les hommes et les femmes de Briarwood (données du DSS ventilées en fonction du quartier et du sexe, tirées du Recensement 2001).

### Familles à faible revenu à Saskatoon

Les seuils de faible revenu (SRF) tel qu'établis par Statistique Canada prennent en compte tant la taille de la famille que le niveau de population de la ville où vit la famille. Ils ne mesurent pas la pauvreté mais font ressortir ces ménages qui sont plus mal en point économiquement que la moyenne.

En Saskatchewan, l'incidence de faible revenu est de 12 %; 31 000 familles vivent sous le SFR (*Uprooting Poverty and Planting Seeds for Social Change : The Roots of Poverty Project*, rapport final, mai 2002).

À Saskatoon, l'incidence de faible revenu pour l'ensemble des ménages a chuté de 17,7 % en 1996 à 14,7 % en 2001. 17 % moins de ménages sont sous le seuil de faible revenu. En 1996, parmi toutes les personnes seules, 45,7 % étaient à faible revenu comparativement à 41,1 % en 2001, soit une baisse de 10 % des ménages sous le SFR.

L'incidence de faible revenu des ménages a chuté de 14 % de 1996 à 2001, le seuil de faible revenu passant de 22,8 % à 19,7 % (DSS, données tirées du Recensement 2001, Statistique Canada).

La pauvreté est la plus omniprésente dans les quartiers de l'ouest de Saskatoon. Plus de 40 % des résidentes et résidents des quartiers de McNabb Park, Riversdale, Pleasant Hill, Westmount et Confederation Park vivent dans la pauvreté. Dans les autres quartiers de l'ouest de la ville comme Westview, Massey Place, Pacific Heights, Fairhaven, Meadowgreen, King George, Holiday Park, Mayfair, Kelsey et Caswell Hill, de 20 à 40 % des résidentes et résidents vivent sous le seuil de pauvreté (*Uprooting Poverty and Planting Seeds for Social Change : The Roots of Poverty Project*, rapport final, mai 2002).

### **Familles monoparentales**

En 2001, Saskatoon comptait 36 765 couples mariés, 5 280 couples en union de fait et 9 820 familles monoparentales. Au nombre de ces familles monoparentales, 8 425 étaient dirigées par des femmes et 1 390, par des hommes.

Le revenu moyen des familles biparentales de Saskatoon était de 60 815 \$ et celui de familles monoparentales était de 25 354 \$.

Les familles monoparentales dirigées par des femmes avaient plus d'enfants vivant à la maison que celles dirigées par des hommes. Les mères de familles monoparentales déclaraient avoir 14 750 enfants à la maison tandis que les pères de familles monoparentales en déclaraient 2 235. Mille trois cent soixante-cinq mères de familles monoparentales avaient trois enfants ou plus vivant à la maison; ce n'était le cas que pour cent trente pères de familles monoparentales.

Les quartiers de Confederation Park et de Pleasant Hill sont ceux où habitent le plus grand nombre de familles monoparentales et 86 % de celles-ci sont dirigées par des femmes (Données du ministère des Ressources humaines de la Saskatchewan ventilées par quartier, tirées du Recensement 2001).

Selon les données du Recensement 2001, le revenu moyen des familles monoparentales de Saskatoon était de 28 513 \$ pour celles dirigées par des femmes, une hausse de 15 % par rapport à 1996. Dans le cas des familles monoparentales dirigées par des hommes, le revenu moyen de la famille était de 44 353 \$, une hausse de 20 % par rapport à 1996. Ces données révèlent également d'énormes écarts de revenu moyen des femmes travaillant à temps plein et vivant dans les divers quartiers du district régional de Saskatoon. C'est dans le quartier central des affaires, dans Grosvenor Park et Briarwood qu'on a rapporté le revenu moyen à temps plein le plus élevé pour les femmes, soit de 41 821 \$ à 46 933 \$ et dans les quartiers Kelsey/Woodlawn, King George et Hudson Bay Park, le plus bas, soit de 16 940 \$ à 21 690 \$.

### **Nombre de résidentes et de résidents de Saskatoon bénéficiaires d'aide sociale**

En 1998, la Saskatchewan comptait 34 003 dossiers de personnes ou de familles recevant de l'aide sociale. De ce nombre, 10 852 familles étaient dirigées par des femmes seules ayant des enfants à charge. Des familles monoparentales dont le chef de famille avait moins de vingt-cinq ans, 90,2 % étaient dirigées par une femme. (Cram, Kathie. *Political Action Group on Poverty*, Saskatoon. Mémoire sur l'aide sociale en Saskatchewan, octobre 1999). D'après le ministère, en 2003, on gérait environ 8 000 dossiers par mois.

Une personne seule bénéficiaire du Programme de sécurité du revenu de la Saskatchewan (Saskatchewan Assistance Plan – SAP) reçoit 5 739 \$ par année; or, le seuil de faible revenu pour une personne seule est de 14 727 \$ (*Uprooting Poverty and Planting Seeds for Social Change : The Roots of Poverty Project*, rapport final, mai 2002).

### **Tâches domestiques et garde d'enfants non rémunérées**

Tant les hommes que les femmes ont déclaré consacrer du temps à des tâches non rémunérées, telles que l'entretien ménager et la garde des enfants. Ce sont toutefois les femmes qui consacraient le plus grand nombre d'heures à ces deux catégories de tâches.

En 2001, à Saskatoon, 10 845 femmes et 3 265 hommes ont déclaré consacrer soixante heures ou plus par semaine à la garde des enfants. Le nombre de femmes qui consacraient de 30 à 59 heures non rémunérées par semaine à la garde d'enfants était presque le double de celui des hommes pour le même nombre d'heures (soit 6 090 femmes et 3 890 hommes).

Six mille deux cent soixante femmes comparativement à 1 615 hommes consacraient 60 heures ou plus par semaine aux tâches domestiques non rémunérées de la famille. Dans la catégorie de cinq à quatorze heures de tâches domestiques non rémunérées, les chiffres étaient plus équitables, soit 27 715 femmes et 29 500 hommes. Dans la catégorie de quinze à vingt-neuf heures de tâches domestiques non rémunérées, on retrouvait 14 505 hommes et 23 450 femmes.

### **Personnes ayant recours aux banques alimentaires**

La banque alimentaire de Saskatoon rapporte que 10 805 personnes en moyenne par mois y ont recours et qu'il y a eu une augmentation de 14 % en 2003 du nombre de personnes ayant recours à la banque alimentaire deux fois par mois. En 2003, la banque a fourni de l'aide à 70 428 adultes et 61 940 enfants. La vaste majorité de ses clients sont bénéficiaires d'aide sociale et 30 % sont des parents seuls (presque tous ces usagers sont des femmes). Ce groupe d'usagers a connu la plus forte croissance, à un rythme de 5 % au cours de la dernière année (notes prises par Cindy Hanson lors d'une rencontre avec le directeur de la banque alimentaire de Saskatoon).

### **Population ayant recours aux refuges et centres d'hébergement**

Le nombre de personnes vivant dans des refuges et centres d'hébergement à Saskatoon était de trente femmes et de vingt hommes en 2000. Ces chiffres ne témoignent cependant pas du nombre total de personnes ayant recours à des refuges et centres d'hébergement. En effet, on peut avoir omis de compter les personnes sans-abri ayant recours à d'autres catégories d'hébergement comme les YMCA, les hôtels, les motels, etc. Et, dans certains cas, des personnes ayant recours temporairement à un centre d'hébergement ont pu être exclus du compte.

### **Changements démographiques et économiques**

L'inflation prise en compte, c'est en Alberta et en Saskatchewan que le revenu moyen des familles a connu la plus forte hausse au pays, de 1996 à 2000. En Saskatchewan, le revenu moyen des familles a augmenté de 5 % pour atteindre 49 264 \$.

La proportion du revenu d'une famille d'âge actif provenant de transferts gouvernementaux a diminué substantiellement dans presque toutes les provinces à l'exception de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Par transferts gouvernementaux, on entend notamment les prestations provinciales d'aide sociale et les pensions de vieillesse, les prestations d'assurance-emploi, les prestations fiscales pour enfants, les crédits pour taxe sur les produits et services. À Saskatoon, les transferts gouvernementaux comptaient pour 5,8 % du revenu des familles.

L'inflation prise en compte, le revenu moyen des familles de Saskatoon a augmenté de 2,1 %. À 54 362 \$, le revenu moyen annuel à Saskatoon est légèrement plus élevé que la moyenne provinciale, soit 49 264 \$, mais légèrement inférieur à la moyenne nationale (55 016 \$).

### En conclusion

- Les données sur la pauvreté doivent être ventilées en fonction du sexe de façon à dresser un portrait fidèle, non seulement du quartier, mais des personnes les plus touchées par la pauvreté.
- Les études sur les enfants vivant la pauvreté doivent éviter d'examiner les enfants sans tenir compte de la situation de leur(s) parent(s).
- Il manque d'information à propos des effets de la disparité entre les sexes et de la pauvreté sur certains groupes spécifiques, tels que les parents autochtones, les immigrantes et immigrants et les minorités visibles.
- Les études et les rapports communautaires sur le sexe et la pauvreté sont désordonnés de sorte qu'il est difficile de recueillir et d'analyser les données; il serait utile de créer une banque centrale de données.
- Obtenir des données spécifiques de Statistique Canada est dispendieux et les organismes sans but lucratif doivent avoir recours à des sources secondaires qui n'ont pas l'habitude d'appliquer le prisme de l'analyse sexospécifique lors de la collecte de leurs données.
- La relation qui existe entre le sexe et la pauvreté est souvent mal comprise et banalisée. On devrait inscrire dans le courant dominant des organisations anti-pauvreté les préoccupations sexospécifiques de façon à s'assurer qu'elles soient aussi des organisations qui revendiquent l'égalité.

### Troisième partie : L'atelier

#### 3.1 Introduction : Objectifs et participants

L'atelier sur la disparité entre les sexes et la pauvreté visait trois objectifs :

- Mobiliser les personnes des quartiers centraux autour d'une discussion et d'échanges sur la disparité entre les sexes et la pauvreté
- Discuter de la résolution de problèmes en termes de changements au chapitre des politiques
- Renforcer les capacités de la Coalition anti-pauvreté de Saskatoon et augmenter ses membres.

Le groupe de travail (GT) a décidé de s'appuyer sur l'approche multisectorielle prônée dans l'initiative Collectivités dynamiques pour convoquer les personnes à l'atelier. On invita des personnes aux profils variés, y compris des fonctionnaires, des personnes aux prises avec la pauvreté, des gens d'affaires et des intervenantes et intervenants du secteur sans but lucratif. Le GT tenait également à avoir une bonne représentation autochtone et la présence d'hommes.

La première partie de l'atelier a permis aux personnes présentes de se connaître, d'établir des liens et on en a profité pour expliquer les objectifs visés. On a introduit un outil d'animation particulier, « le mur ». Il s'agit d'un schéma visuel représentant trois volets de la vie des personnes : à la maison, dans la collectivité, dans le milieu de travail. L'animateur national a présenté un certain nombre de statistiques sur les changements survenus dans les programmes sociaux et dans l'organisation de l'emploi au Canada et au monde depuis dix ans. Et en petits groupes, on a discuté de réalités régionales et locales. Voici une synthèse de ces réalités :

#### 3.2 Changements au chapitre du filet de sécurité sociale et de l'emploi : Canada et monde

- Diminution de 20 % des lits d'hôpital par rapport à dix ans passé.
- 60 000 professionnelles et professionnels de la santé remplacés par des soignantes et soignants à domicile non rémunérés ou sous-payés.
- Baisse importante du nombre de personnes admissibles à l'assurance-emploi (A-E) :
  - En 1990 – 83 % étaient admissibles
  - En 1998 – 36 % étaient admissibles.
- Six provinces se sont dotées de programmes de travail obligatoire (assistance-travail).
- Une personne travaillant à temps plein au salaire minimum doit affecter de 42 % à 67 % de son salaire moyen mensuel brut au logement. Le coût moyen du logement gobe de 87 % à 215 % du revenu provenant de l'aide sociale.
- Les frais de scolarité pour des études postsecondaires ont augmenté de plus de 45 % depuis 1994.
- À cause de la diminution des subventions pour frais de garde, le nombre de garderies en milieu familial augmente. En 1998, près de deux fois plus d'enfants se faisaient garder en milieu familial plutôt que de fréquenter une garderie.

### Changements dans le filet de sécurité sociale (Canada – femmes)

- Plus de la moitié de toutes les femmes âgées de soixante-cinq ans et plus et vivant seules ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté.
- Environ 36 % des personnes de couleur vivent dans la pauvreté comparativement à 20 % de la population en général et 45 % de leurs enfants âgés de moins six ans sont aux prises avec la pauvreté comparativement à 25 % de tous les enfants.
- De 1995 à 1997, les compressions effectuées par le gouvernement ontarien à l'aide juridique ont eu pour effet de diminuer de 77 % le nombre de dossiers de droit familial.
- Dans le rapport déposé par le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies en décembre 1998, on pouvait lire : « Le comité craint que les importantes réductions au chapitre des programmes provinciaux d'aide sociale, la pénurie de logements à prix abordable et la discrimination généralisée en matière de logement ne créent des obstacles qui empêchent les femmes d'échapper à la violence familiale » [traduction].

### Changements survenus au chapitre de l'emploi (Canada – général)

- Un emploi sur dix au Canada est temporaire.
- Depuis 1975, le nombre d'emplois à temps partiel au Canada a augmenté à tous les ans, pour atteindre 2,9 millions en 1993.
- De 1992 à 1996, 121 000 emplois dans le secteur public ont été perdus au Canada. Durant cette même période, les employeurs du secteur privé ont embauché 700 000 nouveaux travailleurs et travailleuses et 266 000 personnes ont joint les rangs des travailleurs et travailleuses autonomes.
- Dans la foulée des compressions budgétaires, de bons emplois bien rémunérés dans le secteur public disparaissent. Lorsque les femmes et les hommes se trouvent d'autres emplois, leurs conditions sont habituellement inférieures (c'est-à-dire salaires plus bas et peu ou pas d'avantages sociaux).
- Trois des cinq travailleurs occupant les vingt-cinq catégories d'emplois les moins bien rémunérés sont des femmes; les salaires moyens versés dans ces secteurs varient de 12 000 \$ à 20 000 \$ par année. De 1990 à 1995, le salaire versé aux femmes occupant ces emplois a diminué de 5 %.
- Le taux de chômage des personnes ayant des limitations fonctionnelles et des Autochtones au Canada est deux fois plus élevé que celui de la moyenne nationale.
- 25 % des personnes âgées de moins de vingt-cinq ans étaient en chômage ou sous-employées.
- De 1992 à 1996, le nombre de femmes travailleuses autonomes a augmenté de 33 %, ce qui représente quelque 141 000 emplois.
- Durant les années 1990, le revenu des Canadiennes et Canadiens a diminué. Le pourcentage des familles dont le revenu était inférieur à 11 500 \$ est passé de 10 % de toutes les familles à 14 % en 1998 et leur revenu a chuté des deux tiers.
- Le fossé entre les personnes démunies et les personnes bien nanties s'est creusé de façon dramatique. De 1993 à 1996, le pourcentage du revenu total canadien attribué aux Canadiennes et Canadiens à faible revenu a chuté de plus de 6 % tandis que les riches ont eu droit à 40 % du revenu total canadien, le plus haut pourcentage jamais atteint durant les deux dernières décennies.

### Tendances mondiales

- Les femmes et les enfants sont les victimes par excellence de la crise de l'endettement. Dans les pays lourdement endettés, les taux de mortalité à la naissance sont élevés, beaucoup d'enfants ont un faible poids à la naissance, un grand nombre de filles abandonnent l'école et l'alphabétisation de la population progresse peu.

- La « nouvelle » division internationale du travail représente une redistribution graduelle, dans l'axe Nord-Sud, du droit de procréation des femmes. Un nombre croissant de femmes du tiers-monde répondent aux besoins de procréation du Nord ainsi qu'aux besoins en matière de travailleuses domestiques et d'aides à domicile, de travailleuses de l'industrie touristique du sexe, d'épouses par correspondance et de déposées à l'entretien sous-payées dans l'industrie du tourisme mondial.

### **3.3. Réalité provinciale et locale**

Les participantes et participants, divisés en petits groupes, ont pu vérifier que ce qui survenait à l'échelle nationale se produisait également à l'échelle locale.

Le tableau suivant est une synthèse des observations des participantes et participants à propos de la situation provinciale et locale et des changements survenus au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux.

<b>Changements au chapitre de l'emploi</b>	<b>Changements au chapitre des programmes sociaux</b>
<p>Emplois du secteur public passés au secteur privé.</p> <p>Augmentation du travail autonome et du travail à domicile (souterrain).</p> <p>Diminution de la sécurité d'emploi. Augmentation de la charge de travail.</p> <p>Augmentation du travail à temps partiel et du travail contractuel. Pas d'équité en matière d'emploi.</p> <p>Nouveaux emplois soit très qualifiés soit sous-payés.</p> <p>Assouplissement des lois sur la santé et la sécurité au travail.</p>	<p>Compressions dans les services de santé financés par l'État.</p> <p>Compressions dans l'éducation et les services de garde à l'enfance. Compressions des budgets versés aux organisations communautaires et aux programmes de promotion de la femme.</p> <p>Augmentation des coûts de logement : logements à prix moins abordables. Diminution de l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi.</p> <p>Privatisation des services publics (par exemple, l'eau et l'électricité). Frais aux usagers (par exemple, les piscines publiques, les centres communautaires).</p> <p>Les personnes atteintes d'incapacités physiques et intellectuelles reçoivent des allocations de formation plutôt que d'avoir accès à de véritables emplois rémunérés.</p> <p>Beaucoup de personnes gagnent leur vie à essayer de solutionner les problèmes de la pauvreté, mais elles sont nombreuses à se préoccuper davantage de protéger leur organisation que de servir la population.</p> <p>L'allocation de base pour le logement n'a pas augmenté depuis dix-huit ans bien que les coûts du logement aient doublé. Les critères d'admissibilité se resserrent de plus en plus de sorte qu'il est plus difficile d'avoir droit aux services.</p>

Les participantes et participants ont inscrits ces changements et leurs effets sur « le mur ». Les conséquences de ces changements sur la vie des personnes à la maison, dans la collectivité et dans leur milieu de travail étaient variées. Voici quelques exemples de ces conséquences :

### À la maison

- Les enfants s'appauvrissent à chaque année et sont attirés par des moyens illégaux de faire de l'argent.
- Les hommes se déplacent pour suivre les emplois. Il en résulte que les femmes sont coupées des services, des systèmes et des membres de leur famille qui peuvent rendre leur vie plus facile.
- Dans ces cas où les hommes se déplacent pour suivre les emplois et quittent leur famille, les enfants voient moins leur père.
- Les emplois peu payés n'ont pas de bons horaires de travail; les enfants et les relations en souffrent.
- La pauvreté devient quelque chose de personnes et la personne perd sa confiance en soi.
- Des études réalisées à Edmonton démontrent que la pression artérielle des enfants qui vivent dans les quartiers du centre-ville est plus élevée que celle des enfants habitant la banlieue.
- Le stress élevé au travail et un faible niveau de satisfaction professionnel peuvent entraîner d'autres problèmes dans les familles tels qu'une diminution de l'estime de soi, de la violence familiale et des dépendances.
- Certains parents, parce qu'ils s'inquiètent des prédateurs sexuels qui errent dans les rues, gardent leurs enfants dans la maison où ils sont moins susceptibles d'être actifs.

### Dans la collectivité

L'émergence d'une fracture sociale est un des principaux thèmes à se dégager des conséquences liées aux changements récents survenus au chapitre de la sécurité d'emploi et de l'organisation des programmes sociaux. Par exemple, on a souligné que dans certains quartiers centraux, jusqu'à 40 % des résidentes et résidents vivaient sous le seuil de la pauvreté. Voici des observations glanées des discussions :

- Il arrive parfois que les personnes aux prises avec la pauvreté se culpabilisent personnellement en rapport avec leur situation.
- Il existe des divisions entre les personnes qui vivent la pauvreté et les autres. La vie des personnes aux prises avec la pauvreté est débilitee de bien des façons.
- Il existe aussi des divisions au sein même des personnes vivant la pauvreté; la société leur attribuant le qualificatif de « méritante » et « non méritante ». C'est un concept qui nous vient de l'époque des « asiles de pauvres ».
- À Saskatoon, il existe une barrière entre les enfants qui vivent dans l'ouest de la ville et ceux qui vivent dans les quartiers de l'est. Par exemple, les parents qui vivent dans l'est soulignent qu'ils n'amèneraient pas leurs enfants dans l'ouest pour faire de la planche à roulette ou jouer au hockey. Les enfants dont la famille est pauvre ont effectivement moins de possibilités de loisirs.
- La fracture à l'échelle de la collectivité dépasse les questions de revenu. Par exemple, les gays et les lesbiennes, même s'ils travaillent et ont de l'argent, ne sont pas nécessairement respectés : « L'argent nous donne des choix mais pas nécessairement du respect ».
- Dans des périodes de restrictions, les préjugés à l'égard des minorités s'accroissent.
- La peur et la méfiance à l'égard des personnes réfugiées et immigrantes sont deux autres facteurs qui divisent la collectivité. Certains craignent que ces nouveaux arrivants n'enlèvent les emplois aux citoyennes et citoyens de souche canadienne.

### Autres problèmes soulevés :

- Les compressions rendent le combat trop difficile.
- Différents groupes culturels vivent la pauvreté différemment.
- Il y a de la douleur associée à la transition de la réserve au milieu urbain.
- La bureaucratie domine les populations qui se déplacent de la réserve à la ville.
- Les personnes vivent dans la peur, la peur de devenir pauvres, de perdre leurs prestations d'aide sociale ou de perdre leur emploi pour s'être exprimées.
- Un des effets de la mondialisation est que les réserves sont moins stables de sorte que les personnes déménagent en ville. Les traditions disparaissent ainsi que le sentiment d'appartenance à un lieu.

### Dans le milieu de travail

- L'augmentation de l'abus de pouvoir dans les milieux de travail engendre le stress, la peur et la maladie.
- La précarité d'emploi rend les gens malades.
- Certains organismes bénévoles ne reçoivent pas de subventions s'ils n'adhèrent pas à la politique provinciale en matière de participation au marché du travail.
- Le sous-financement du secteur sans but lucratif a eu pour effet d'obliger certaines organisations à avoir recours à des sources de financement marginales telles que l'argent provenant du jeu.
- La perte d'emplois signifie que les femmes font le travail mais bénévolement.
- Crainte d'être actif et de militer de peur de perdre sa sécurité d'emploi.
- La mondialisation protège les institutions au lieu de créer de nouvelles perspectives pour les personnes marginalisées.
- Les changements dans les programmes sociaux font que les abus de la part des institutions peuvent se perpétuer et que le pouvoir est entre les mains des autres.
- Les personnes vulnérables sont obligées de prendre des emplois peu payés.
- L'iniquité salariale se perpétue.
- On ne reconnaît pas suffisamment l'importance des connaissances pratiques.
- Peur d'exprimer son point de vue dans son milieu de travail.
- Attentes élevées dans le milieu du travail.
- Besoin de soutien accru dans le milieu du travail (en rapport avec la formation, les services de garde et les dépendances).
- L'accroissement des charges de travail engendre du stress, des erreurs et un faible taux de satisfaction à l'égard de son travail.
- Les emplois à temps partiel et contractuels ont pour effet d'accroître la vulnérabilité et la peur des personnes.
- Les connaissances générales et les diplômes des immigrantes et immigrants ne sont pas reconnus.
- Les gens font plus d'heures mais pour le même salaire. Cela crée un climat de tolérance à l'intimidation et les travailleurs et travailleuses se taisent. La spiritualité des personnes est également atteinte.

### 3.4 Ce que font les femmes et qui est le plus touché

#### *Ce que font les femmes*

La partie suivante de l'atelier a porté sur le travail des femmes. L'animateur national a fourni des données au groupe sur le travail des femmes. En voici les faits saillants :

### Sous-évaluées et sous-payées

- Les femmes accomplissent deux tiers du travail non rémunéré au Canada; pour une femme sur quatre, il s'agit d'un travail à temps plein.
- La majorité des femmes qui travaillent à temps plein assument néanmoins la totalité des tâches domestiques. Le partage égal des tâches ménagères existe dans 10 % seulement des couples (hétérosexuels) où les deux conjoints travaillent.
- Les femmes accomplissent pour onze milliards de dollars de tâches domestiques non rémunérées par année.
- Selon un rapport des Nations Unies, les femmes du monde assument 66 % des heures travaillées par jour. Elles gagnent 10 % seulement du revenu mondial et ne possèdent qu'un pour cent des propriétés au monde.
- En plus de s'acquitter des tâches ménagères et de prendre soin des enfants, de 85 à 90 % des femmes vivant sur les fermes au Canada participent aux opérations de l'entreprise agricole. Cinquante pour cent exécutent des travaux manuels et 25 % le font à l'année longue. Pourtant, elles sont rarement reconnues en tant qu'agricultrices à part entière.
- Une étude de Statistique Canada, réalisée en 1994, révélait que si le travail domestique était calculé dans le produit intérieur brut du Canada, notre PIB s'élèverait à 284,9 milliards, soit une augmentation de 40 %.
- En 1997, les femmes gagnaient en moyenne quatre-vingt cents pour chaque dollar versé aux hommes. Près du cinquième de l'écart salarial s'explique par le fait que les femmes ont généralement moins d'expérience de travail que leur contrepartie masculine, supervisent moins souvent d'autres employés et prennent part moins souvent aux décisions administratives.
- Les femmes ont moins d'avantages sociaux que les hommes. 47,8 % des femmes adhèrent à un régime de retraite financé par l'employeur comparativement à 54,3 % des hommes; les femmes ont en moyenne 11,6 jours de vacances payées par année comparativement à 13,4 pour les hommes; 49,8 % de femmes ont accès à un régime de soins dentaires comparativement à 59,4 % des hommes; 53,5 % des femmes ont un régime de santé complémentaire comparativement à 63,9 % des hommes; et 55,8 % des femmes ont droit à des congés de maladie payés comparativement à 58,1 % des hommes.
- Au Canada, les femmes sont beaucoup plus susceptibles d'être pauvres que les hommes.
- Les femmes immigrantes sont confinées dans des emplois marginaux et sous-payés du secteur des services et du secteur manufacturier.

### *Qui est le plus touché?*

#### Femmes aux prises avec la pauvreté

- 36 % des personnes de couleur sont aux prises avec la pauvreté comparativement à 20 % de la population en général.
- 44 % des personnes autochtones vivant hors réserve sont aux prises avec la pauvreté.
- Plus de la moitié de toutes les femmes âgées de soixante-cinq ans et plus vivent dans la pauvreté.
- Plus de 57 % des familles monoparentales dirigées par une femme ayant à sa charge des enfants de moins de dix-huit ans vivent dans la pauvreté.

### Femmes appartenant à une minorité visible, femmes autochtones et femmes ayant des limitations fonctionnelles

- Les mesures d'équité en matière d'emploi sont parvenues au fil du temps à réduire les écarts salariaux entre les hommes et les femmes blanches. Toutefois, l'écart salarial se creuse entre les femmes appartenant à une minorité visible, les femmes autochtones et les femmes ayant des limitations fonctionnelles et leurs contreparties masculines.
- Les femmes ayant des limitations fonctionnelles, les femmes appartenant à une minorité visible et les femmes autochtones perdent proportionnellement plus d'emplois dans la foulée des compressions d'emplois dans les secteurs public et privé.
- Le taux de chômage des personnes ayant des limitations fonctionnelles et des Autochtones est deux fois plus élevé que la moyenne canadienne.

### Jeunes femmes

- 25 % des personnes de moins de vingt-cinq ans sont sans travail ou sous-employées.

La prochaine partie de l'atelier s'est intéressée à la façon dont les changements survenus au chapitre de l'emploi et des programmes sociaux avaient touché différemment les hommes et les femmes.

### Femmes

- Il n'y a pas assez de services d'aide à domicile de sorte que les femmes en arrivent à faire pratiquement tout le travail. Un des partenaires est à la fois gagne-pain et responsable de l'ensemble des soins familiaux.
- La période d'attente avant d'avoir droit aux services est de plus en plus longue.
- Les rôles se chevauchent davantage aujourd'hui mais il reste que les hommes ont plus de liberté.
- Les femmes ne peuvent accepter un emploi par postes faute de services de garde.
- Les femmes se sentent impuissantes à cause des pratiques de socialisation.
- Augmentation des abus au plan financier.
- Les femmes et les mères seules sont plus présentes sur le marché du travail et dans les tâches bénévoles.
- Les femmes, plus que les hommes, font du bénévolat, s'occupent de la maison et élèvent les enfants. Elles mènent plusieurs tâches de front (multitâche).
- La violence sexuelle départit l'individu de son identité personnelle, un peu comme la torture peut le faire parfois.
- Les femmes qui reçoivent de l'aide sociale doivent s'adresser à leur ex-conjoint pour demander une pension alimentaire et cela, même s'il y a une ordonnance de non-communication.
- Les politiques des services sociaux ne sont pas sensibles aux réalités que vivent les bénéficiaires d'aide sociale.
- La violence contre les femmes est une menace pour la sécurité et la quiétude de la collectivité.
- Les employeurs perçoivent les personnes ayant des incapacités physiques comme une charge.

### Hommes

- Les attentes à l'endroit des hommes et des femmes dans la société ne sont pas les mêmes. Les hommes sont habilités par la société.
- Il arrive souvent que les hommes ne connaissent plus très bien leur place. Leur principal rôle accepté socialement est de faire de l'argent.
- Les politiques relatives aux réfugiés et aux immigrants ne prennent pas en compte les différences culturelles.
- Il existe des tensions entre les hommes et les femmes en regard des changements de rôles.
- Le racisme ajoute aux complications liées aux demandes de services.
- Le racisme ajoute aux complications liées à tous les autres aspects.

### 3.5 Causes fondamentales

Dans cette dernière partie de l'atelier, l'animateur a analysé certaines des causes fondamentales de l'inégalité entre les sexes et de la pauvreté grandissante. En voici quelques-unes :

- Abolition du RAPC (régime d'assistance publique du Canada) et mise en œuvre du TCSPS (Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux) en 1996 a provoqué des changements profonds au chapitre de l'infrastructure sociale canadienne. Le gouvernement du Canada a expliqué que ces changements visaient principalement à permettre plus de flexibilité aux gouvernements provinciaux dans l'élaboration et l'administration de leurs programmes sociaux. En fait, cette plus grande flexibilité a eu pour effet de réduire les droits des personnes les plus vulnérables au Canada.
- Le fossé entre les pauvres et les riches se creuse toujours davantage. En 1973, le revenu des 10 % de familles canadiennes avec enfants de moins de dix-huit situées au haut de l'échelle des revenus était 21 fois plus élevé que le revenu des 10 % de familles canadiennes avec enfants de moins de dix-huit situées au bas de l'échelle des revenus. En 1996, les 10 % de familles les plus riches gagnaient 314 fois plus que les 10 % de familles les plus pauvres.
- Les femmes comptent pour 45 % de la main d'œuvre active mais seulement 14 % d'entre elles occupent un poste de cadre supérieur, 7,5 % seulement siègent à un conseil d'administration et 2 % seulement occupent un poste de PDG dans une des 560 plus grandes sociétés canadiennes.
- Au nombre des cents entités économiques les plus prospères au monde, cinquante-deux sont des sociétés transnationales. Cela signifie que 52 % des entités économiques les plus importantes à l'échelle mondiale sont des sociétés qui n'ont pas de comptes à rendre aux populations et qui n'ont pas à répondre de leurs besoins.
- De 1986 à 1999, les impôts payés au gouvernement fédéral par les sociétés ont diminué de 15 % à seulement 7 %.
- Depuis le milieu des années 1990, les diminutions d'impôt ont favorisé les 10 % de familles les plus riches – le groupe dont le taux d'imposition en 1997 est moins élevé qu'en 1994.

Les participantes et participants de l'atelier ont également discuté des causes fondamentales des problèmes de disparité et de pauvreté. Quelques facteurs afférents aux structures économiques, au pouvoir, aux institutions et aux réalités sociétales ont été abordés. Les facteurs afférents aux structures économiques, au pouvoir et aux institutions comprenaient notamment la doctrine religieuse, la résistance aux changements au sein des institutions, l'inaccessibilité des services, le consumérisme, le capitalisme, le racisme, les médias, la colonisation de la pensée, la culture et les relations de pouvoir et le militarisme. Par exemple, certaines personnes ont contesté la distribution de la richesse au Canada et se sont demandé s'il était acceptable que

certaines individus gagnent des salaires dans les millions de dollars alors que d'autres vivent dans la rue ou dans des logements surpeuplés ou insalubres. Il est rare que la société juge les personnes dont le revenu est excessif mais elle juge expéditivement celles qui vivent la pauvreté. Des réalités sociétales telles que la colère, l'envie, la cupidité, la domination de la culture de peur, l'immoralité, les cycles de pauvreté, les dépendances jouent également un rôle fondamental au chapitre de la pauvreté.

### Bibliographie

Assemblée législative de la Saskatchewan (2001). *Final Report of the Special Committee to Prevent the Abuse and Exploitation of Children through the Sex Trade*. Juin.

Children and Youth Population Health Advisory Group (1997). *A Call to Action*. Saskatoon District Health Board.

Collectivités dynamiques (sans date). *Collectivités Dynamiques : Solutions locales pour réduire la pauvreté au Canada*. Bulletin, 1<sup>er</sup> numéro.

Core Neighbourhood Development Council (2003). « *Building our Future* ». Vol. 4. Mai.

Gilmer, P. (sans date). *Saskatchewan Anti-Poverty Alternatives*. Regina Anti-Poverty Ministry.

Green, K. (2001). *We did it together : Low-Income Mothers Working Toward a Healthier Community*. Saskatoon : Prairie Women's Health Centre for Excellence.

Gousseau, C (2002). *Seeds of Change : A Six-Year Review*. Saskatoon : Prairie Women's Health Centre for Excellence.

Hanson, C., L. Hanson et B. Adams (2001). *Qui en profite : femmes, travail non rémunéré et politique sociale*. Condition féminine Canada.

Krafchuk, S. et N. Kelly (2003). *Final Report of Saskatoon Crisis Intervention Service : R.O.O.T.S. Project (Restoring Options : Off the Streets!)*. Saskatoon : Saskatoon Crisis Intervention Service.

Political Action Group on Poverty (1999) *Brief on Social Assistance in Saskatchewan*. Saskatoon, octobre.

Saskatoon Health District (2000). *The Health of our Community*. Health Status Report.

Stensrud, A. édi. (2002). *Panel Report : The Community Forum on Poverty : Root Issues and Solution*. Mai.

Stensrud, A. et P. Grosso (2002). *Uprooting Poverty and Planting Seeds of Social Change : the Roots of Poverty Project Final Report*, mai.

Slavin, K. (2000). « *0-6 Working Group Mapping Project* ». Saskatoon District Health, avril.

Statistique Canada (2001). *Recensement 2001*. <http://www12.statcan.ca/francais/census01/home/index.cfm>

## **Annexe 1 : Programme de l'atelier**

**Atelier sur la disparité entre les sexes et la pauvreté – Saskatoon  
Samedi, 17 janvier 2004  
De 10 heures à 17heures  
Unitarian Centre**

### **Objectifs**

1. Comprendre de quelle manière les hommes et les femmes vivent la pauvreté et reconnaître les obstacles auxquels ils font face lorsqu'ils s'efforcent de s'extraire de la pauvreté.
2. Identifier des étapes possibles pour réduire la pauvreté localement à l'aide du prisme de l'analyse sexospécifique sur lequel la collectivité peut continuer à travailler.
3. Bâtir la Coalition anti-pauvreté de Saskatoon et renforcer les liens à Saskatoon entre le groupe de travail sur la disparité entre les sexes et la pauvreté et l'initiative Collectivités dynamiques.

### **Ordre du jour**

#### *Accueil*

Pourquoi cet atelier et ce que l'on cherche à accomplir

Présentations et donner le ton

Le mur et l'analyse comparative entre les sexes

Bâtir le mur – changements au chapitre de l'emploi et du filet de sécurité sociale

#### *Pause*

Répercussions des changements sur nos vies

Le travail que nous faisons – exercice des triples rôles

#### *Déjeuner*

#### *Bingo solitaire*

Répercussions des changements sur les hommes et les femmes

Bas du mur : Pourquoi cela se produit-il?

Nommer notre pouvoir et nos alliés

#### *Pause*

Examiner le mur et nommer les enjeux

Qu'est-ce qui a été fait à ce jour? Les initiatives entourant la disparité entre les sexes et la pauvreté dans notre collectivité.

Que pouvons-nous faire de plus? Choisir les problématiques sur lesquelles nous pouvons intervenir.

Évaluation et clôture

## **Annexe 2 : Entente de confidentialité**

Merci de votre participation à l'atelier sur la disparité entre les sexes et la pauvreté, organisé par la Coalition anti-pauvreté de Saskatoon et la Corporation de développement Quint. Nous vous sommes reconnaissants de nous aider à explorer les façons différentes dont la pauvreté agit sur les hommes et sur les femmes dans notre société.

Nous espérons que tous les participants et participantes vont partager avec les autres leurs connaissances et leurs expériences au cours de cette rencontre. Vous êtes ici à cause de votre profonde expérience personnelle de la pauvreté. Nous sommes conscients que certaines personnes prendront des risques en exprimant leur point de vue.

La Coalition anti-pauvreté de Saskatoon et la Corporation de développement Quint s'engagent à respecter vos besoins individuels en matière de confidentialité. Votre nom n'apparaîtra pas dans les rapports qui émaneront de ce colloque. Si vous ne voulez pas qu'on prenne votre photo, veuillez en informer Lynn Hainsworth, membre du comité d'organisation, et vos désirs seront respectés sur-le-champ.

La Coalition anti-pauvreté de Saskatoon et la Corporation de développement Quint prépareront un compte-rendu des conclusions de l'atelier et du processus suivi. Un rapport sera remis à l'initiative Collectivités dynamiques qui a organisé de tels ateliers dans l'ensemble du Canada. La Coalition anti-pauvreté de Saskatoon et la Corporation de développement Quint veulent s'appuyer sur le pouvoir de cet exercice collectif pour apporter des changements aux politiques ordonnant nos propres organismes et pour élaborer une stratégie qui provoquera de véritables changements dans la vie des femmes aux prises avec la pauvreté à Saskatoon.

Nous espérons que ce que vous apprendrez durant cet atelier fera une différence dans votre vie. Nous vous demandons de signer ce document indiquant que vous acceptez de participer à cet atelier, que vous comprenez que votre droit à la confidentialité sera protégé et, qu'en retour, vous respecterez le besoin de confidentialité des autres participantes et participants.

Je, \_\_\_\_\_ accepte de participer à l'atelier sur la disparité entre les sexes et la pauvreté offert au Unitarian Centre de Saskatoon le 17 janvier 2004. Lorsque je parlerai de ce colloque à des personnes en dehors du groupe ici présent, je conviens que je pourrai parler des aspects du colloque qui m'ont touché mais que je ne mentionnerai pas les noms des autres participantes et participants. Je comprends qu'un rapport final sera préparé et que mes propos pourront y être consignés mais que mon identité ne sera pas révélée.

Une copie de cette entente vous sera remise et la Coalition anti-pauvreté de Saskatoon en gardera une également.

\_\_\_\_\_  
Témoin

Au nom de l'atelier sur la disparité entre les sexes et la pauvreté

## Annexe 3 : Outil d'évaluation

### SECTION 1

Veillez noter les énoncés suivants en vous servant d'une échelle de un à cinq :

- 1 – profond désaccord
- 2 – pas d'accord
- 3 – indifférent; ni d'accord, ni en désaccord
- 4 – d'accord
- 5 – profondément d'accord

#### Atelier : coordination et information

L'endroit choisi était convenable	1 2 3 4 5
L'atelier était bien organisé	1 2 3 4 5
La durée de l'atelier était adéquate	1 2 3 4 5
L'animateur était clair et facile à comprendre	1 2 3 4 5
L'animateur était bien organisé	1 2 3 4 5
L'atelier a soutenu mon intérêt et mon attention	1 2 3 4 5
La documentation qu'on nous a distribuée était pertinente	1 2 3 4 5
On nous a présenté juste ce qu'il fallait d'information	1 2 3 4 5
L'atelier m'a été utile	1 2 3 4 5

Commentaires?

---

---

---

---

---

---

---

\*Outils designe par Cindy Hanson, .....

**SECTION 2**

**Leçons individuelles**

**La figure humaine dessinée au bas de cette page vous représente. Nous voulons savoir ce qui vous a aidé à apprendre durant cet atelier, ce que vous avez appris et de quelle façon vous pensez pouvoir vous servir de vos nouvelles connaissances.**

**1. CŒUR (nouvelle compréhension, sentiments)**

L'atelier (contenu, démarche, animation et participants) m'a aidé(e) à comprendre ...  
Je quitte cet atelier avec les sentiments suivants ...

---

---

---

---

**2. TÊTE (nouvelles connaissances)**

L'atelier m'a amené(e) à réfléchir à ...  
Les questions qui me viennent suivant l'atelier sont ...

---

---

---

---

**3. PIEDS et MAINS (nouvelles habiletés, actions)**

Maintenant que j'ai participé à cet atelier, je peux essayer de ...

---

---

---

---



4. J'aimerais ajouter que ...

---

---

---

---

---

**SECTION 3**

Les questions suivantes sont facultatives. Veuillez cocher en fonction de ce qui s'applique à vous.

Sexe : homme \_\_\_ femme \_\_\_

Âge : moins de 30 ans \_\_\_  
de 30 à 34 ans \_\_\_  
de 35 à 40 ans \_\_\_  
de 41 à 50 ans \_\_\_  
51 ans et plus \_\_\_

Quartier où vous habitez : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

Est-ce que vous vous considérez à faible revenu? \_\_\_\_\_

Origine : \_\_\_ Autochtone  
\_\_\_ Non Autochtone  
\_\_\_ Immigrante ou immigrant  
\_\_\_ Appartenant à une minorité visible

Situation : (encercler une seule réponse)  
Célibataire, séparé(e), divorcé(e), conjoint(e) de fait, marié(e)

Comment avez-vous entendu parler de cet atelier?

**Merci d'avoir participé**

## Annexe 4 : Résultats de l'évaluation qualitative et quantitative

### 1<sup>ère</sup> partie : évaluation qualitative

#### Section 1 : coordination et information

Quatorze personnes ont remis leur formulaire d'évaluation. Neuf personnes ont évalué l'atelier en se disant profondément d'accord avec la plupart des énoncés. Deux personnes étaient toujours en désaccord avec les énoncés. Trois personnes ont évalué l'atelier en alternant entre l'accord et le désaccord. Toutes les personnes sauf deux ont évalué positivement la discussion. Même si une personne a douté de la valeur de l'atelier, elle a quand même trouvé que les supports visuels et la discussion en petits groupes avaient été intéressants.

Quelques commentaires :

- Attitude positive à l'égard du rôle de la Coalition anti-pauvreté de Saskatoon dans Saskatoon.
- La période entre le petit-déjeuner et le déjeuner a été trop longue.
- Deux personnes n'ont eu que des éloges pour l'atelier et pensent qu'elles vont s'impliquer.
- Un homme a dit qu'il était atterré de constater les effets additionnels de la pauvreté sur les femmes et qu'il était déterminé à faire tomber les murs.
- Une personne a trouvé la discussion très utile et entend travailler pour faire avancer les dossiers.
- Une autre personne souhaiterait participer à d'autres ateliers. Grâce aux animateurs, les personnes ont senti qu'elles appartenaient au groupe.
- Deux personnes ont dit qu'il leur restait des questions à propos des politiques gouvernementales. Elles pensaient aussi qu'il fallait travailler encore beaucoup pour éliminer les disparités entre riches et pauvres et pour élaborer des politiques équitables pour les hommes et les femmes. Les deux ont dit vouloir d'autres ateliers sur ces sujets.
- Une personne était déçue de constater le manque d'actions axées sur les solutions.
- Rencontre de personnes extraordinaires, il faut mettre toutes ces compétences à l'œuvre dans Saskatoon.
- Il reste des questions non résolues concernant le pouvoir.
- Dépassé(e), frustré(e), riches versus pauvres.

#### Section 2 : Leçons individuelles

Les personnes ont senti qu'elles n'avaient pas véritablement appris de nouvelles choses dans cet atelier. Beaucoup de personnes avaient déjà abordé ces questions dans d'autres forums de discussion tels qu'à la Coalition anti-pauvreté. Toutefois, elles étaient reconnaissantes de l'occasion qu'on leur avait fournie de rencontrer de nouvelles personnes qui partageaient leur mécontentement face à l'injustice de la pauvreté dans un monde qui fait semblant de prôner la justice.

Les participantes et participants estimaient que la société devait intervenir et faire quelque chose à propos des services de garde – les familles ont besoin de services de garde. Les services de garde profitent aussi aux employeurs, surtout aux petites entreprises qui ont tendance à engager beaucoup de travailleuses à temps partiel et à bas salaires. Pour être actives sur le marché du travail, pour pouvoir travailler et que cela vaille la peine, nous, les femmes, avons besoin de services de garde gratuits ou substantiellement subventionnés, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.



*Click here to visit the Tamarack website for more engaging content! [www.tamarackcommunity.ca](http://www.tamarackcommunity.ca)*